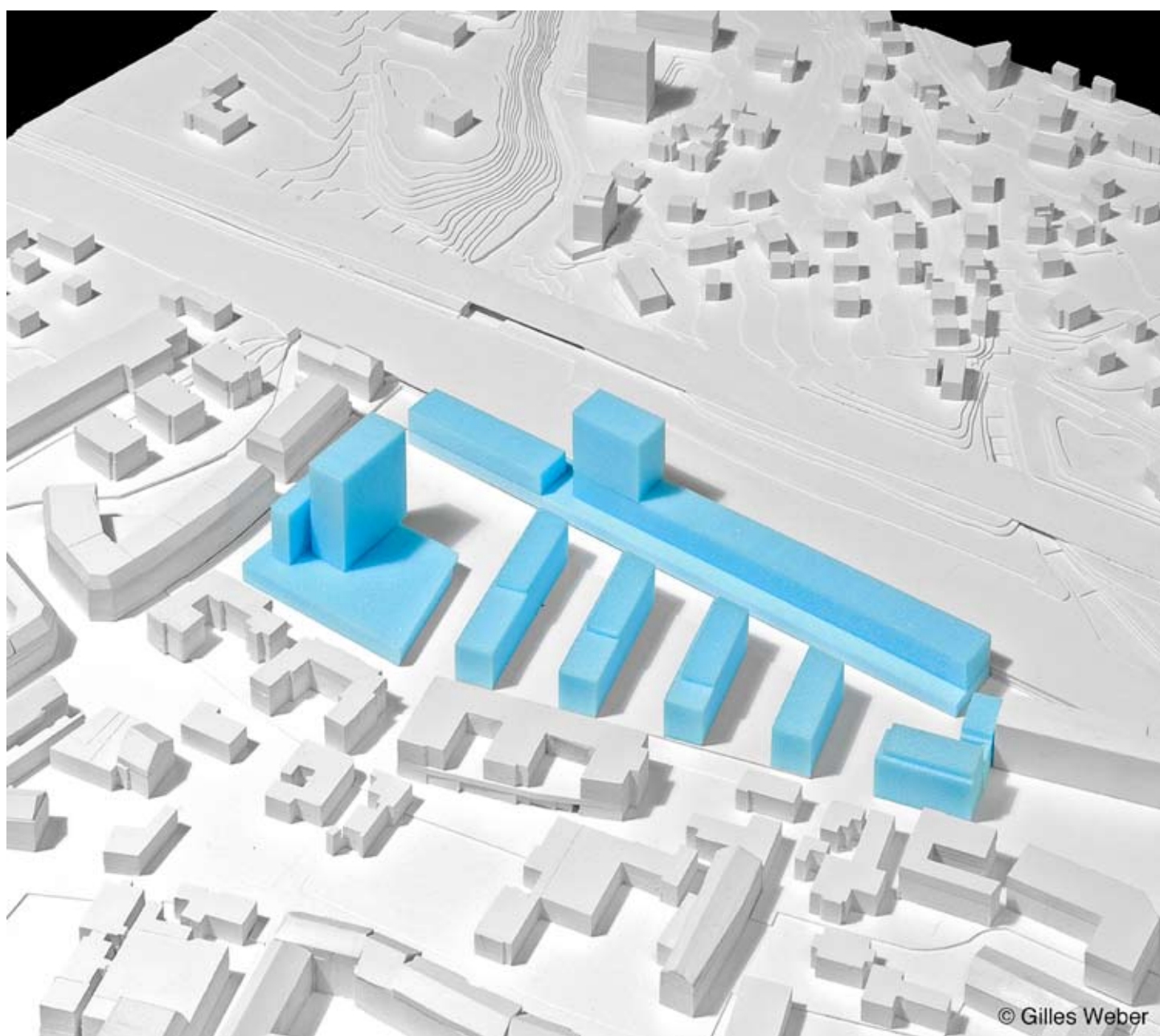




association pour la sauvegarde de morges

Bulletin d'information n°50 - Janvier 2008 - Case postale 2218 - 1110 Morges 2 - CCP 10-17957 - <http://asm-morges.ch/>

PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ GARE-SUD



© Gilles Weber

QU'EN PENSE L'ASM?

FORUM LE 18 FÉVRIER 2008

Le bulletin ASM que vous tenez entre les mains est exceptionnel à plus d'un titre:

- C'est le cinquantième numéro publié par notre association en 23 ans d'existence. Une belle preuve de vitalité pour celle-ci et une étape.
- Il est le plus mince des bulletins ASM jamais sortis de presse. En effet, sa parution a été décidée en quelques heures pour répondre à l'actualité de la mise en consultation du Plan directeur localisé (PDL) de la Gare-Sud afin que nos membres puissent s'exprimer dans le laps de temps de la consultation publique qui se déroule jusqu'au 21 février. Il ne traite donc qu'un seul sujet. Un second bulletin vous apportera d'ici peu des informations sur d'autres sujets et se tournera vers d'autres thèmes.
- Contrairement à nos bulletins habituels largement diffusés, celui-ci n'est adressé qu'aux membres ASM. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour faire une large publicité en faveur du FORUM ASM.

PDL GARE - SUD (OU DES TOURS À LA PLACE DE LA GARE!)

QU'EN PENSE L'ASM?

C'est la question qui est fréquemment posée à votre président depuis que des maquettes du futur quartier ont été présentées par la presse.

Constamment je suis obligé de faire remarquer à mes interlocuteurs qu'**à moi tout seul, je ne suis pas l'ASM**. Notre association compte au moins 250 membres. Ils se retrouvent certes dans le désir commun d'un développement de Morges qui respecte le passé et prépare l'avenir. Ils n'en ont pas moins des sensibilités différentes et des représentations diverses de ce futur morgien.

Oui, le président est souvent appelé à se faire le porte-parole de l'association entière. Mais, en fait, c'est au moins le comité qui doit se prononcer sur les options importantes et il reste souhaitable que les membres eux-mêmes donnent leur avis.

Voici le défi que nous lançons avec ce bulletin et qui se relèvera au **FORUM ASM du lundi 18 février** à 20 heures au Musée Alexis Forel: l'ASM exprimera «démocratiquement» ce qu'elle pense du projet soumis en consultation et transmettra cette prise de position à la Municipalité.

Votre président

MODE D'EMPLOI POUR ARRIVER À CETTE PRISE DE POSITION ASM COMMUNE

S'informer sur le projet:

Le Plan directeur localisé (PDL) de la Gare-Sud a été dévoilé par la presse. Lundi 21 janvier, à Beausobre, il a fait l'objet d'une soirée de présentation au cours de laquelle une brochure a été distribuée. Par des plans, schémas et autres photos-montages elle explique les grands traits du plan. Il faut donc se référer à ces articles et à la brochure que la Direction de l'urbanisme se fera sans doute un plaisir de transmettre aux personnes qui ne l'auraient pas. Le site internet asm-morges.ch permet de consulter les documents principaux. Les dossiers complets sont en consultation à la direction de l'Urbanisme.

Donner son opinion, formuler des remarques, poser des questions

Pour l'élaboration d'une prise de position de l'association, il est important que les membres expriment leurs réactions d'abord auprès du comité de l'ASM. Ils pourront le faire au FORUM ASM bien sûr. Mais il serait très intéressant que tous ceux qui ont quelque chose à dire le fassent au préalable.

Vous pouvez écrire à l'ASM, contacter un membre du comité, mais évidemment le plus simple pour ceux qui le pratiquent, c'est d'utiliser le mail. (info@asm-morges.ch)

Toutes les opinions, remarques et questions parvenues à votre comité seront recueillies et portées à la connaissance de tous, d'abord sur le site ASM et, le soir même, mises à disposition des participants au forum.

Elaboration d'une prise de position de l'ASM avec la participation de tous les membres qui le voudront bien.

Le comité se réunit le 12 février prochain. Il mettra au point une proposition de texte à soumettre à l'assemblée du 18 février. Dès le 13 février, ce texte sera sur le site ASM. Chacun pourra ainsi préparer les amendements qu'il désire soumettre à discussion lors de la soirée du FORUM ASM.

(Ceux qui ne disposent pas d'internet et qui désirent recevoir la proposition du comité avant le FORUM ASM peuvent l'obtenir simplement en nous adressant une enveloppe munie d'un timbre et de leur adresse.)

FORUM ASM:

LE LUNDI 18 FÉVRIER, À 20 HEURES AU MUSÉE ALEXIS FOREL (SALLE RENAISSANCE, 2ÈME ÉTAGE)

Les représentants des autorités, du bureau d'urbanisme et des propriétaires seront présents et pourront donner les compléments d'information souhaités. Puis se tiendra un débat en vue de l'élaboration d'une prise de position officielle de l'association. Cette prise de position sera transmise à la Municipalité dans le cadre de la consultation publique sur le PDL Gare-Sud.

ÉLÉMENTS POUR SE FORGER UNE OPINION

Le comité de l'ASM suit le dossier d'élaboration du PDL depuis plusieurs années. Avec d'autres, nous avons été consultés dès le début. Les propriétaires, les autorités ou les architectes urbanistes, tous ont répondu à nos questions, entendu nos remarques. Dans le plan final figurent certains éléments que nous avons demandés dès le début.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de remercier tous les acteurs et concepteurs du PDL qui ont pris cette concertation très au sérieux.

De cette participation, nous pouvons tirer certaines conclusions qui nous paraissent objectives:

- Ce PDL a une très haute ambition: Il s'agit de créer un deuxième centre de Morges. En organisant des liaisons ouvertes en direction du centre historique, il met en place une nouvelle structure urbaine basée sur des espaces publics de haute qualité. Des espaces hétéroclites doivent ainsi se muer en vraie ville.
- Pour que notre région soit «vivable» à l'avenir, la politique territoriale vaudoise demande désormais de placer les nouveaux habitants près des transports publics dans des quartiers offrant aussi des activités. Au moment où cette volonté quitte le stade d'idée abstraite pour se concrétiser dans un projet, forcément celui-ci va bousculer des habitudes puisque cette manière de faire est nouvelle. Inévitablement la réalisation présentera un côté de défi puisqu'on doit concilier des contradictions notamment au niveau des transports.
- Il est faux de prétendre que ce plan est mal étudié. A chaque stade d'élaboration, il a fait l'objet de

discussions approfondies entre tous les partenaires. Les va-et-vient entre les différents services techniques pour vérification furent nombreux. Chaque fois, de nouveaux examens et de nouvelles discussions suivaient. C'est, sans doute, un exemple peu fréquent de collaboration entre l'Etat, la Commune, les propriétaires et la «société civile» dans l'élaboration d'un projet urbain.

- C'est la liberté de chacun de penser que tel élément du projet devrait être revu pour toutes sortes d'excellentes raisons. Mais masquer un refus du PDL sous le prétexte de nouvelles études nécessaires ne serait que l'application d'une pratique connue en politique pour éviter l'audace!
- Pour l'ensemble de la conception du PDL, la barre était placée très haute. Il s'agissait de poursuivre un double objectif: haute qualité de la ville future et réalisme.
- Comme tout projet urbain, mais ici de manière très marquée à cause de l'ampleur du projet, le PDL est un assemblage de mesures, projets, négociations qui s'appuient les uns sur les autres. Si l'on désire modifier un élément, on modifie l'équilibre global. Il faut donc être très attentif aux conséquences non-désirées qui pourraient alors apparaître ailleurs.
- Pour l'aboutissement du PDL, des négociations ont été menées entre les propriétaires et les autorités à l'issue desquelles les propriétaires ont accepté de participer financièrement de manière substantielle à la création de l'espace public communal qui sera un des éléments fondamentaux de la qualité du projet. Ainsi un cadre de vie de haute qualité pourra être créé sans obérer de manière insupportable les finances publiques.

TOUR(S) OU PAS DE TOUR(S)?

Un des risques de la discussion sur le PDL est qu'elle tourne à une guerre de religion entre les gens opposés à la construction de tours et ceux qui au contraire souhaiteraient de telles constructions modernes. Il faut d'ailleurs prendre garde à ce que l'ASM ne soit pas victime d'un tel affrontement. En effet, le risque n'est pas nul de voir des membres démissionner pour la raison que nous n'aurions pas pris vigoureusement position contre la construction de tours ou d'autres membres à l'inverse parce que nous aurions milité contre ces constructions architecturales de notre époque. Il est évident que le comité reste à l'écoute des membres pour élaborer la position de l'association. Pourtant il souhaite que chacun prenne les points suivants en considération:

- La construction de tours n'est qu'un élément du plan. Il est d'ailleurs apparu tardivement dans le PDL. Il serait évidemment dommageable pour Morges de jeter l'enfant avec l'eau du bain, c'est-à-dire de renoncer à toutes les qualités d'un projet destiné à mille habitants et mille emplois, plus une quantité de services urbains offerts dans un espace de grande qualité et cela seulement pour une question de principe.
- Il est clair qu'il existe des tours mal fichues dans un environnement désolé et qui resteront malheureusement des erreurs d'urbanisme et d'architecture. A contrario, les exemples ne sont pas rares de tours modernes qui sont belles et dont la conception architecturale et l'enracinement dans l'environnement sont parfaitement réussis.
- Il existe des habitants de tours qui apprécient beaucoup la qualité et l'environnement de leur logement en hauteur et d'autres qui se sentent prisonniers dans des boîtes mal fichues et sans âme.
- A moment où l'on veut atteindre une haute densité, la tour devient, sans conteste, une possibilité pour concilier cette densité avec un espace urbain de qualité. Il est évident qu'une tour mince, même sur une galette de quelques étages laisse beaucoup plus de dégagement qu'un îlot compact de 5 à 7 étages.

N.B. Un PDL n'est pas un projet d'architecture, mais un cadre, des idées réalistes dans lesquelles les projets d'architecture s'inscriront par la suite. Il est la transcription sur un morceau de ville du plan directeur communal (Morges) ou du PALM (agglomération).

CAUSERIES DES GUIDES D'ACCUEIL ASM/MDA DE MORGES

Lundi 25 février 2008, à 20 h., Couvaloup 10

« *Monod Henri, dit le Landamann* » par M. le Dr Louis Golay, guide de Morges

Lundi 31 mars 2008, à 20 h., Couvaloup 10

« *Le Doyen Muret, père du père de la patrie Jules Muret* » par M. Jacques Longchamp, guide de Morges

Lundi 28 avril 2008, à 20 h., Couvaloup 10

« *Les Sablet* » par M. le Dr Louis Golay, guide de Morges

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, PROCHAIN BULLETIN, SITE INTERNET

Notre prochaine assemblée ordinaire aura lieu au mois de mai, une fois connus les résultats du concours d'architecture de l'EMS à construire dans le parc de Beausobre. Cela nous permettra d'organiser un FORUM ASM sur ce sujet. Dès que nous posséderons des informations, nous rédigerons le bulletin n°51 pour vous les communiquer.

Le site internet «asm-morges.ch» transmet aussi nos informations souvent plus rapidement.

L'exposition sur le thème de la famille de Beausobre et des domaines légués à la ville est intégralement visible sur ce site.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDC) ET SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION MORGIEUNE (SDRM)

Le travail avance sur ces deux chantiers. Là encore, il y aura à prendre connaissance des projets concernant notre ville et à les discuter. Notre bulletin apportera quelques éléments.

Malgré sa minceur, ce cahier a toutefois réussi à apporter un bulletin de versement qui vous permettra de verser sans attendre votre cotisation ASM 2008. Rappel: 20.- francs par membre (Dons bienvenus). MERCI

AU MUSÉE ALEXIS FOREL

La place nous fait défaut pour communiquer le détail de toutes les riches animations prévues autour de «L'Histoire du Soldat». Nous attirons toutefois votre attention sur trois conférences de choix (2, 9, 14 avril) et trois lectures (24, 25, 27 avril) dont la dernière sera même une excursion. (Informations disponibles par les canaux habituels: journaux, musée, office du tourisme)



Description générale du PDL MORGES GARE-SUD

1. Place de la Gare, libérée de ses bus et du trafic automobile et agrandie à l'Est et au Sud
2. Gare routière, transférée et réorganisée sur la rue de la Gare
3. Rue Centrale, reliant la gare au centre historique, requalifiée
4. Mail de la Gare, planté d'arbres et créant un cheminement Est-Ouest supplémentaire
5. Sablon-Rail, nouveaux immeubles le long des voies CFF
6. Sablon-Centre, immeubles avec percées visuelles et passage public reliant le Mail de la Gare et la rue du Sablon
7. Ilot-Sud reconstruit
8. Liaisons Nord-Sud renforcée par deux nouveaux passages sous voies.

Impressum

Bulletin n° 50 - janvier 2008

Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM

Case 2218, 1110 Morges 2 CCP 10-17957-7

Site Internet : <http://asm-morges.ch/>

Courriel: info@asm-morges.ch

Président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél. 021 801 02 27

Membres du comité: Mme F. Kawkabani et MM J. Alméras, F. Amrhein, F. Garnier, J.-P. Morisetti et G. Landolt.

Crédit iconographique: Bureau Nou / Gilles Weber / ville de Morges

Impression: Imprimerie Carrara Morges

Tirage : 300 exemplaires